

Réf :/PAG

Rabat, le 21/11/2022

**AUX
Concurrents ayant retirés ou téléchargés
le CPS/RC relative à l'AO n°04/2022**

Objet : Réponse à une demande d'éclaircissements formulée par un soumissionnaire concernant l'appel d'offres ouvert N°04/2022 relatif à **l'accompagnement et l'assistance à la réalisation au niveau régional d'actions de diagnostics énergétiques au profit des bâtiments publics** sur les points suivants :

La question 1 :

Combien de bâtiments faisant partie du périmètre de l'étude et quel leur typologie ?

La réponse 1 :

Le nombre de bâtiments faisant partie du périmètre de l'étude et leur typologie sont définis au niveau du bordereau des prix du CPS, rappelé par le tableau ci-dessous. Toutefois, le nombre de diagnostics par catégorie peut être modifié, à la hausse ou à la baisse, en concertation avec le prestataire et en fonction des demandes de diagnostics reçus, sans dépasser le montant maximal par année proposé par le titulaire dans son offre financière.

Catégorie	Désignation	Quantité min	Quantité max
A	Diagnostic énergétique d'un bâtiment de : $SC < 5000 \text{ m}^2$	2	4
B	Diagnostic énergétique d'un bâtiment de : $5000 \text{ m}^2 \leq SC < 10\,000 \text{ m}^2$	5	8
C	Diagnostic énergétique d'un bâtiment de : $10\,000 \text{ m}^2 \leq SC < 15\,000 \text{ m}^2$	3	5
D	Diagnostic énergétique d'un bâtiment de : $15\,000 \text{ m}^2 \leq SC < 20\,000 \text{ m}^2$	5	8
E	Diagnostic énergétique d'un bâtiment de : $SC \geq 20\,000 \text{ m}^2$	2	5

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, je vous prie d'agréer, nos salutations distinguées